AVERTISSEMENTS AGRICOLES

20

DLP-6-2-78175336

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
60 francs

N° 2 - 3 février 78

ABONNEMENTS - REABONNEMENTS

Nous invitons nos abonnés, dont le bulletin porte la mention "Votre abonnement est terminé", à souscrire dès que possible, en vue d'éviter toute interruption de nos envois (Tarifs au dos du bulletin).

V I G N E

Traitements avant débourrement

Différentes maladies et ravageurs sont combattus pendant la période hivernale. Durant le repos de végétation, des produits "agressifs" peuvent être mis à contribution. Ils permettent de lutter de manière efficace contre les maladies et ravageurs suivants :

ESCA ou APOPLEXIE -

Maladie caractérisée par la présence dans le tronc et les bras des souches de bois corrodé et friable assimilé à de l'amadou. Ces altérations sont provoquées par des champignons lignivores (attaquant le bois). Elles sont en nette recrudescence, à la suite de conditions climatiques favorables à leurs attaques.

Plusieurs champignons peuvent être responsables des dégâts constatés (Stereum, Phellinus). Un nouveau a été mis en évidence sur vigne : Eutypa. Ce dernier avait été signalé depuis 15 ans sur certains abricotiers de la Costière gardoise, mais on ignorait, jusqu'alors, son rôle dans notre vignoble.

Les dégâts provoqués par Eutypa sont un peu singuliers. Cependant les tissus attaqués restent durs et le dépérissement de la souche se fait plutôt sous forme lente rappelant "le court-noué". Certains cépages paraissent plus attaqués dans le Midi : Grenache, Cinsault, Maccabeu, Sauvignon et Ugni blanc.

L'extension des dégâts, dus à l'Esca proprement dit, ou à l'Eutypa est favorisée par une taille précoce et définitive, qui n'est pas conseillée, et surtout à l'occasion des rabattages réalisés à l'occasion d'une gelée grave ou de l'adoption d'un mode de conduite nouveau. Ces opérations devraient être suivies de traitement destiné à protéger les plaies réalisées.

La lutte est conseillée àl'aide d'arsénite de soude. La quantité à utiliser est de I250 grammes d'arsenic par hectolitre d'eau (soit 2,5 l. à 5 l. de produit commercial selon les formulations).

L'époque d'application se situe une quinzaine de jours après la taille et il est conseillé d'arrêter les traitements quinze jours à trois semaines avant débourrement.

Il est préférable de traiter autant que possible par temps sec et de baisser le dosage s'il s'agit de souches jeunes ou de cépages qui se seraient signalés par une sensibilité particulière.

.../...

P/236

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

Le produit (arsénite de soude + eau) doit être appliqué sur les plaies, soit à l'aide d'une lance, soit à l'aide d'un appareil conçu pour cet usage. On doit éviter d'épandre le produit sur le sol et les alentours. Il convient de bien mouiller. Si l'on ne dispose pas du matériel convenable ou si l'on estime ne pas disposer du temps nécessaire il est préférable de s'abstenir.

EXCORIOSE -

La recrudescence de cette maladie est elle aussi constatée dans de nombreux secteurs du Languedoc, notamment sur les cépages Aramon et sur Carignan.

Le traitement se situera près du débourrement. L'arsénite de soude peut être utilisé à dose faible : 625 g. d'arsenic à l'hectolitre (I/2 dose Esca) soit 1,25 l. à 2,50 l. de produit commercial, selon la formulation utilisée si la vigne n'a pas déjà fait l'objet d'un traitement "Esca".

Des applications, à l'aide de fongicides de synthèse effectuées au stade C (pointe verte) compléteront l'action du traitement effectué pendant la période de repos végétatif, dans les zones où la maladie se manifeste gravement.

COCHENILLES -

En cas de présence de ces ravageurs, un traitement :

- à l'aide d'huiles jaunes est recommandé pendant le repos de la végétation,

ou - à l'aide d'oléoparathion à proximité du débourrement.

Il est nécessaire d'atteindre le dessous des bras de souche et des porteurs où se localisent généralement ces insectes.

PYRALE -

Les traitements arsenicaux sont efficaces s'ils sont bien réalisés.

Précautions :

Colorants et arsenite de soude sont des composés extrêmement toxiques. L'usage de bottes, de gants et de vêtements imperméables est vivement conseillé.

Ces interventions doivent être effectuées par temps calme, sans gel, durant les heures chaudes de la journée. Les liquides pulvérisés doivent sécher rapidement.

PECHERS - AMANDIERS

CLOQUE -

Le traitement conseillé doit être appliqué dès que possible à l'aide de :

zirame ou thirame à la dose de I75 g. de matière active.

L'intervention se situe impérativement au tout début de l'allongement des boutons à bois. Les résultats de traitements plus tardifs sont aléatoires vis-à-vis de la Cloque.

PUCERON VERT (Myzus) -

On ajoutera au traitement anti-cloque un aphicide du type lindane (40 g. de matière active par hectolitre d'eau) ou de pirimicarbe (37,5 g.) essentiellement si l'application de DNOC précédemment conseillée n'a pu être réalisée.

.../...

ABRICOTIERS

MONILIA -

Les conditions climatiques du mois écoulé sont favorables à ce champignon. Il convient d'être vigilant, la constitution de coussinets sporifères ayant été favorisée par les pluies. Plusieurs applications successives seront nécessaires du débourrement à la chute des pétales, en cas de périodes pluvieuses et dans les plantations où le parasite était déjà abondant le printemps dernier.

Le premier traitement sera effectué sur abricotier dès l'apparition des sépales (taches rouges entre les écailles) à l'aide d'un produit cuprique : bouillie bordelaise à 1,5 %, oxychlorure de cuivre à 0,750 kg par hectolitre d'eau. L'ensemble de la frondaison doit être traité. Ces traitements ont une action secondaire, mais cependant importante sur l'oïdium.

Au début de la floraison de nouveaux fongicides seront mis à contribution.

POMMIERS - POIRIERS - CERISIERS

TRAITEMENTS D'HIVER -

Bien que ces traitements ne soient pas préconisés de manière systématique, sous le climat méditerranéen, l'expérience démontre que l'application du mélange :

colorants nitrés et bouillie bordelaise

est justifiée.

Les traitements d'hiver sont en revanche préconisés pour la lutte contre les cochenilles et surtout contre le Pou de San José; la lutte est obligatoire contre ce ravageur. La pulvérisation dans ce cas en sera réalisée avec une huile de pétrole jaune.

- L'enquête nationale, effectuée par toutes les Stations d'Avertissements se révèle fructueuse. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations, suggestions et appréciations.
- Nous signaler tout retard postal anormal dans l'acheminement du bulletin

---

TARIFS D'ABONNEMENT

- Abonnement ordinaire :	60,00 F.
- Abonnement collectif :	
1) à expédier à une même adresse :	60,00 F. + 40,00 F. par série supplémentaire de bulletins
2) à expédier à plusieurs adresses :	60,00 F. + 50,00 F. par adresse supplémentaire
3) abonnements à plusieurs stations d'avertissements :	60,00 F. + 50,00 F. par Station supplémentaire

ATTENTION :

Les abonnements doivent être réglés de préférence par chèque postal :
C.C.P. Montpellier 5238.57 - Régisseur de Recettes - D.D.A. - MONTPELLIER
ou par chèque bancaire.

Mentionner de manière précise le nom du destinataire en caractères d'imprimerie et son adresse postale codée.

Tirage du 3 février 1978 - 1600 exemplaires
N° d'inscription P.P. 531 A.D.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V.LAGAUDE

P237